



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2026

**Objet : Question parlementaire n° 4438 du 13 juillet 2026 de Monsieur le Député Ben Streff et de Madame la Députée Claire Delcourt concernant « Réanimation cardio-pulmonaire des femmes et égalité d'accès aux premiers secours ».**

Madame la Ministre,

En date du 13 juillet 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Streff et Madame la Députée Claire Delcourt.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez